



**ELENA - Fiche d'information de projet en cours**  
**COLLECTIVITÉS PERFORMANCE**

<b>Localisation des investissements prévus</b>	Canton de Genève en Suisse
<b>Bénéficiaire Final</b>	Services Industriels de Genève (SIG)
<b>Adresse du Bénéficiaire Final</b>	Chemin du Château-Bloch 2, 1219 Le Lignon, Suisse
<b>Secteur(s) d'investissement</b>	Efficacité énergétique dans des bâtiments résidentiels Photovoltaïque sur bâtiments publics
<b>Coût total des Services de Développement de Projets (SDP)</b>	4 034 300 EUR
<b>Cofinancement ELENA</b>	3 630 000 EUR (90 %)
<b>Services de Développement de Projets financés par ELENA</b>	<p>Le programme d'investissement consiste en la rénovation énergétique de 30 bâtiments résidentiels détenus par des autorités publiques et para-publiques situées dans le canton de Genève. Pour cela SIG va créer un guichet unique, constitué d'un référent interne SIG assurant la coordination entre les services externes et SIG.</p> <p>Les services externes incluent les activités suivantes : coordination du guichet, architecte, audits énergétiques, études de faisabilité, médiation avec les locataires, assistance juridique, montage financier, développement informatique gestion de données, audit financier ELENA et création de contenu communication.</p>
<b>Durée des SDP</b>	Q2 2024-Q1 2027
<b>Description du Programme d'Investissement</b>	Le programme d'investissement prévoit la rénovation énergétique de 30 bâtiments résidentiels publics représentant près de 60 000 m <sup>2</sup> de surface dans une dizaine de communes. L'objectif est, si possible, d'atteindre la classe énergétique B.
<b>Montants des investissements à mobiliser</b>	72 000 000 EUR
<b>Description de la stratégie choisie pour mettre en œuvre le Programme d'Investissement</b>	<p>Le processus de rénovation s'effectuera en 6 étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection des communes et des fondations publiques au Guichet pour la rénovation énergétique des bâtiments « Collectivités Performance »</li> <li>• Identification du potentiel des bâtiments et sélection des bâtiments</li> <li>• Approbation au conseil municipal</li> <li>• Lancement des marchés publics</li> <li>• Signature du contrat entre les titulaires et la commune</li> <li>• Mise en œuvre des travaux de réalisation énergétique</li> </ul>

	Dans la majorité des cas les communes auront recours à une contractualisation classique avec les entrepreneurs pour réaliser les travaux. Pour le reste il sera fait recours aux ESCOs.
<b>Résultats escomptés des investissements prévus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efficacité énergétique – Économie d'énergie totale annuelle de 7 GWh, ce qui représente une réduction de 37 % par rapport au scénario de référence.</li> <li>• Énergie renouvelable – Total annuel : 3 GWh, dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1 GWh de chaleur produite à partir d'énergies renouvelables et</li> <li>▪ 2 GWh d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables.</li> </ul> </li> <li>• Réductions des émissions de CO<sub>2</sub> – Réductions totales annuelles de 1 991 tonnes éq. CO<sub>2</sub>, soit une réduction de 22 % par rapport au scénario de référence.</li> <li>• Emplois préservés ou créés : 318 équivalents temps plein (ETP)</li> </ul>
<b>Effet multiplicateur (x10 au minimum)</b>	19,83
<b>Statut</b>	Contrat signé le 12/12/2023
<b>Personne de contact chez le Bénéficiaire</b>	Pascale Le Strat – <a href="mailto:pascale.le-strat@sig-ge.ch">pascale.le-strat@sig-ge.ch</a>